

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE

	Pays  UK	Année 2026
---	--	---------------

Notation de transparence

Alignement avec les recommandations du FIR

38%

SCORE DE PERFORMANCE

39%



SCORE NARRATIF

A B C D E

SCORE DE TENDANCE



Anglo American affiche une ambition net zero 2040 limitée aux scopes 1 et 2 (1,7Mt CO₂e), qui ne représentent pourtant que moins de 2% des émissions totales du groupe, le scope 3 (86,4 Mt CO₂e) étant quasi exclusivement lié à la transformation du minerai de fer en aval. **Sur les scopes 1&2, la trajectoire est en bonne voie avec -26% d'émissions atteint en 2025 par rapport à 2020** face à un objectif de -30% en 2030, et une ambition renforcée de -35% d'ici à 2030 est déclarée mais sans engagement. En revanche, **l'entreprise ne fait pas l'objet d'une validation SBTi**, en raison de sa production de charbon, de l'absence de trajectoire sectorielle pour le secteur minier diversifié et de l'exigence d'une cible Scope 3 vers le net zéro qu'elle juge irréaliste au regard de sa dépendance à la sidérurgie. **L'objectif de scope 3, qui était jusqu'alors en valeur absolue, est désormais exprimé en intensité, n'est pas validé par un tiers, ne couvre que 86% des émissions concernées et ne présente aucune cible intermédiaire avant 2040.** Les leviers de décarbonation des scopes 1&2 sont identifiés et crédibles, mais ceux du scope 3 restent peu chiffrés et sans contribution quantifiée par action. Enfin, **aucun CAPEX n'est explicitement fléché vers la décarbonation**, les investissements étant plutôt orientés vers des produits que l'entreprise considère comme « prioritaires pour la transition », et la politique de rémunération reste insuffisante, **le LTIP 2025 et 2026 ne comportant aucun critère environnemental ou climatique explicite.**

SOMMAIRE

- ▶ [Évaluation selon la grille d'analyse du FIR](#)
- ▶ [Évaluation selon ACT](#)
- ▶ [Grille de recommandations FIR](#)
- ▶ [Méthodologie évaluation ACT](#)
- ▶ [Méthodologie évaluation ACT secteur générique](#)

Dès 2021, le **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** appelait à la généralisation de Say on Climate (SOC) exigeants. Après une première édition en 2022, il signe à nouveau une tribune auprès de 48 signataires français et européen en mars 2023, pour encourager au développement des SOC. Parallèlement, en 2022, le FIR a commencé à analyser les plans climat des entreprises françaises qui les soumettent au vote des actionnaires. Après s'être associés en 2023, le **FIR et l'ADEME** ont élargi leur partenariat en 2024 en s'associant à **Ethos et la World Benchmarking Alliance** pour analyser la transparence et la performance, sur la base de la méthodologie ACT, des plans climat des entreprises. À nouveau cette année, ces acteurs travailleront de concert afin d'étudier les plans climat des **entreprises européennes** soumis au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales en 2026.

Les analyses seront publiées au fur et à mesure en amont de leurs assemblées générales. Comme les années précédentes, le FIR souhaite **saluer les efforts des entreprises qui contribuent à améliorer le dialogue actionnarial et encourage les entreprises à renouveler l'exercice du Say on Climate annuellement.**

En collaboration avec :



ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

38%

Ambition Net Zero 2050

Ambition net zero sur les scopes 1 et 2 à horizon 2040 pour le portefeuille simplifié (excluant le scope minerais de fer de Kumba dont les réserves minières devraient s'épuiser aux alentours de 2040)

Maximum 10% de compensation des émissions résiduelles par rapport à 2020 sur les scopes 1 & 2

▷ **Ambition net zero excluant le scope 3 (98% des émissions)**

Scénario(s) de référence utilisé(s)

L'entreprise compare sa trajectoire de scopes 1&2 avec les trajectoires SBTi 1,5°C et IAE Net Zero 2050. Elle reconnaît que son objectif 2030 scopes 1&2 n'est pas aligné avec ces trajectoires. En revanche, l'objectif 2040 scopes 1&2 le serait selon l'entreprise et le cabinet Carbon Trust. Toutefois, Anglo American ne bénéficie pas de la validation SBTi pour plusieurs raisons évoquées par l'entreprise : celle-ci ne peut pas obtenir la validation SBTi car elle produit encore du charbon* avec la vente en cours des mines de charbon à coke australiennes, il n'existe pas de trajectoire sectorielle pour le secteur minier diversifié, et l'exigence d'une cible Scope 3 vers le net zéro est jugée irréaliste au regard de la dépendance à la sidérurgie. L'entreprise s'engage à continuer à travailler avec SBTi sans échéance précise.

▷ **Une validation Carbon Trust sur une trajectoire 1,5°C a été faite pour l'ambition net zero 2040 mais date de 2022 et n'a pas été réalisée sur le portefeuille simplifié actuel**

Pour le scope 3, Anglo American estime que la cible de réduction est alignée avec les hypothèses de production de l'AIE dans le cadre d'une trajectoire compatible avec un réchauffement de 1,5°C, selon laquelle l'intensité d'émissions de la sidérurgie devra descendre en dessous de 1,34 t CO₂e par tonne d'acier brut d'ici 2040.

▷ **Cette cible n'est pas validée par un tiers et ne concerne pas l'ensemble du scope 3 (86% des émissions en 2025)**

Émissions GES actuelles** (2025 vs 2024)

Les émissions ont globalement baissé par rapport à 2023 et 2024 : -7,7% entre 2023 et 2025 sur le scope 1, un maintien des émissions sur le scope 2 malgré une baisse en 2024 et -9,5% entre 2023 et 2025 sur le scope 3. Par rapport à la cible des -30% d'émissions d'ici 2030 sur les scopes 1 et 2, la baisse actuelle est de -26% (avec 1,7Mt CO₂e par rapport à 2020 (2,3 Mt CO₂e). La cible de -30% semble ainsi atteignable et l'ambition supplémentaire d'atteindre -35% pour être aligné à l'Accord de Paris doit être poursuivie.

SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3
1,2 MtCO ₂ eq (vs 1,2) 1,4%	0,5 MtCO ₂ eq (vs 0,4) 0,6%	86,4 MtCO ₂ eq (vs 92) 98%

Cible de réduction des émissions de GES à court terme (2030)

Scopes 1 & 2 : - 30% d'ici 2030 en absolu (vs. année de base 2020) (objectif de -35% si les conditions le permettent)

▷ **Pas d'objectif intermédiaire avant 2040 pour le scope 3**

Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)

Neutralité carbone 2040 sur les scopes 1 et 2 : réduction d'au moins 90% des émissions par rapport à 2020

Scope 3 : objectif d'intensité carbone de 1,3 tCO₂e/t d'acier brut d'ici 2040 (année de base 2020 : 2,2 t CO₂e/t)

▷ **L'objectif de scope 3 est présenté en intensité et non en valeur absolue et ne porte que sur 86% des émissions du scope. Il n'a pas été validé par un tiers**

Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)

Neutralité carbone 2040 sur les scopes 1 et 2

▷ **Pas d'information pour le scope 3 au-delà de 2040**

* SBTi ne certifie pas les objectifs des entreprises produisant du charbon

** La restructuration du portefeuille d'Anglo American, avec la scission de Valterra Platinum, cession du charbon à coke, du nickel et séparation en cours de l'activité diamantaire De Beers, entraîne une réduction d'environ 86% des émissions scopes 1 et 2 (de 11,6 Mt à 1,6 Mt CO₂e) et d'environ 46% des émissions scope 3, principalement via la sortie des émissions liées à l'utilisation du charbon à coke par les clients sidérurgiques (catégorie 11). Le scope 3 résiduel est désormais quasi exclusivement lié à la transformation du minerai de fer vendu. Les émissions ont été retraitées par l'entreprise pour permettre une base comparable sur les derniers exercices.

Légende :

- L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Slide suivante →

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

38%

Mesures du plan d'actions

Leviers pour les scopes 1 & 2 :

- Efficacité énergétique : Optimisation de camions de transport, digitalisation... (5% de potentiel maximum de réduction***)
- Énergies renouvelables : Amérique du Sud déjà à 100% renouvelable depuis 2023 ; solaire 63 MW à Sishen (2027) ; 11 MW à Kolomela (2026) via Envusa (55% de potentiel maximum de réduction***)
- Remplacement du diesel : Études et essais en cours (BEV, trolley assist, hybride) ; partenariats Komatsu et Caterpillar (45% de potentiel maximum de réduction***)
- Compensation : Projets internes prioritaires (Smart Protein, reforestation Brésil...) et offsets du marché plafonnés à 10%

Leviers pour le scope 3 / minerais de fer :

- Augmenter la part de minerai premium (pellets, lump) adapté aux technologies bas carbone
- Collaborer avec les clients et le secteur : coopération directe avec des sidérurgistes (ex : Nippon Steel, ThyssenKrupp) pour optimiser l'utilisation du minerai, signature de protocoles d'accord (MoUs) incluant des engagements climat, participation à ResponsibleSteel et déploiement de Valutrax (outil de traçabilité des émissions et de la provenance)
- Investir dans des technologies alternatives (startup innovantes comme Helios, travail sur de nouvelles méthodes de production d'acier bas carbone etc.)

Scope 3 / chaîne approvisionnement amont :

- Accords de durabilité avec 11 fournisseurs critiques d'équipements miniers incluant des engagements de décarbonation
- Tracking des émissions intégré dans les systèmes de données supply chain
- Enquête auprès des 200 premiers fournisseurs par émissions absolues (>50% des émissions amont)

Scope 3 / transport maritime :

- Flotte de 10 navires LNG dual-fuel (Ubuntu fleet) : jusqu'à 35% de réduction CO2 par rapport aux navires conventionnels
- ▷ Pas de cible formelle sur le transport maritime au regard de l'incertitude technologique et réglementaire
- ▷ Les mesures du scope 3 ne sont pas ou peu chiffrées/pas d'information liée à la part de contribution de chaque action

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Pas de CAPEX identifié spécifiquement pour la transition / pas de chiffrage du coût net de la transition qui est intégré directement dans les CAPEX globaux de croissance car elle est considérée comme créatrice de valeur pour l'entreprise. CAPEX de croissance : 0,9Mds\$ pour 2026 ; 0,6Mds\$ pour 2027 ; 0,3Mds\$ pour 2028. L'entreprise explique que les investissements sont orientés vers des produits qu'elle considère comme « prioritaires pour la transition » (projet Woodsmith (Crop Nutrients) entre autres)

- ▷ Le CAPEX de croissance est orienté vers le cuivre, le minerai de fer premium et les crop nutrients mais pas de distinction des CAPEX dédiés aux actions de décarbonation
- ▷ Pas d'information sur l'alignement des CAPEX à la taxonomie (entreprise non assujettie, étant hors UE)

Rémunération

Variable court terme pour deux directeurs exécutifs (CEO et CFO) et 400 cadres supérieurs :

Indicateur SHE (Safety, Health and Environment). Pondération de 20% du bonus total avec 10% de cet indicateur attribué à l'amélioration de l'intensité de l'empreinte environnementale (land, air, water and nature)

- ▷ Pas de publication d'un objectif quantifié relatif à la réduction des émissions, ni des critères d'atteinte de l'objectif

Variable long terme (LTIP) pour deux directeurs exécutifs (CEO et CFO) et 400 cadres supérieurs :

LTIP période 2023-2025 : en 2023, critère incluant une mesure sur la production d'énergie renouvelable issue de projets approuvés, avec une pondération de 8 %. Mention pour 2024 d'un critère lié à la réduction des émissions de GES sur les scopes 1 & 2

- ▷ LTIP 2023-2025 : la mention des émissions de GES n'est faite qu'en 2024, sans détails sur les objectifs associés ni chiffrage.
- ▷ Plan LTIP pour 2026 sans mention d'un critère relatif au climat

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

- ▷ Pas de consultation annuelle sur la mise en œuvre

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

- ▷ Consultation sur la stratégie en 2022, reconduite en 2026 mais sans engagement futur

*** Potentiel de réduction maximum estimé par l'entreprise pour chaque levier d'action, exprimé en proportion de la base ligne 2020, dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone sur les Scopes 1 & 2 d'ici 2040.

Légende :

- L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

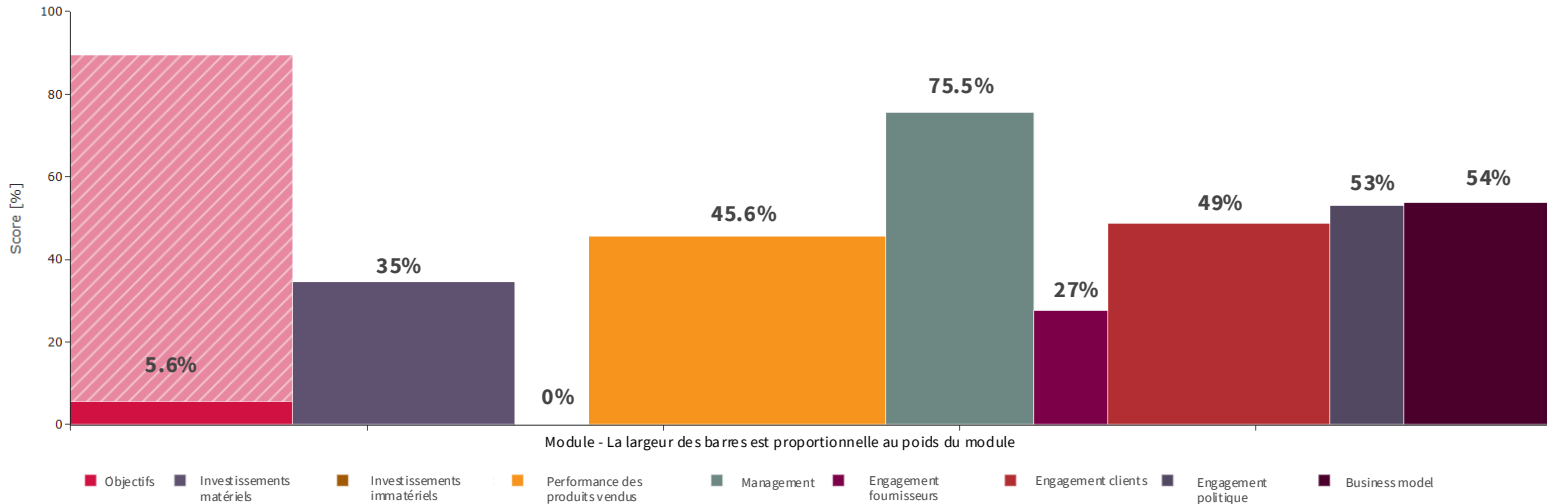


SCORE DE PERFORMANCE
39%

SCORE NARRATIF
A B **C** D E

SCORE DE TENDANCE
-

Méthodologie ACT Generic



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

1. Objectifs : Anglo American a revu ses objectifs de réduction d'émissions à la suite de la restructuration de son portefeuille, les objectifs de scope 1 et 2 se limitent désormais à un portefeuille simplifié comprenant le cuivre, le minerai de fer haut de gamme et les engrais, tout en maintenant une réduction de 30% d'ici 2030 et une ambition de « neutralité carbone » d'ici 2040. Dans le même temps, l'entreprise a fait évoluer son objectif de scope 3, passant d'une réduction absolue à un indicateur basé sur l'intensité (1,3 tCO₂e par tonne d'acier brut d'ici 2040) lié au minerai de fer « haut de gamme », ce qui soulève des questions quant à la cohérence avec l'objectif de 1,5 °C, car il repose sur des gains d'efficacité plutôt que sur des réductions absolues des émissions.

2. Investissement matériel : En 2025, Anglo American a consacré 0,6 milliard de dollars à des dépenses d'investissement destinées à des projets de croissance, soit 18% de son total des dépenses d'investissement pour l'année, un chiffre inférieur au niveau de 1,1 milliard de dollars enregistré en 2024. Ces dépenses d'investissement de croissance concernent principalement le projet Woodsmith (Crop Nutrients), la première phase de l'initiative de désengorgement de Collahuasi (Copper Chile) et le projet de séparation par milieu à ultra-haute densité (UHDMS) de Kumba (Premium Iron Ore). Ces dépenses d'investissement sont principalement axées sur les produits que l'entreprise identifie comme « prioritaires à la transition », plutôt que d'être strictement allouées à des produits à faible empreinte carbone.

3. Investissement immatériels : Anglo American a consacré 38 millions de dollars à la R&D en 2025. Cependant, l'entreprise ne communique pas le montant des dépenses de R&D bas-carbone en 2025, ni ne précise la part de ces dépenses dans le total de ses dépenses de R&D.

4. Performance des produits vendus : La transformation et l'utilisation du minerai de fer représentent 86% des émissions de scope 3 d'Anglo American en 2025. L'entreprise met en œuvre des mesures telles que la technologie de séparation par milieu ultra-dense (UHDMS) afin d'augmenter la part de minerai de fer de qualité supérieure provenant de sa mine de Sishen, ce qui permet d'améliorer les marges et de prolonger la durée de vie de la mine. Elle déploie également une flotte de vraquiers Capesize+ à double carburant (GNL) afin de réduire les émissions liées au transport maritime, qui représentent environ 2% des émissions de scope 3 en 2025.

5. Management : La supervision stratégique des questions liées au changement climatique et au développement durable est assurée au plus haut niveau par le Comité de développement durable du Conseil d'administration.

6/7. Engagement de la chaîne de valeur : Anglo American encourage ses 13 000 fournisseurs à respecter des exigences minimales en matière de développement durable par le biais de sa norme d'approvisionnement responsable. De plus, l'entreprise s'oriente désormais vers des interventions plus ciblées en menant une enquête auprès de ses 200 principaux fournisseurs, qui représentent plus de 50% de ses émissions en amont, afin d'élaborer une nouvelle stratégie d'engagement pour 2026. Pour s'attaquer à sa principale source d'émissions en aval, l'entreprise s'engage auprès de ses clients sidérurgistes par le biais de protocoles d'accord (MoU) sur la décarbonation, qui couvrent désormais 22% des ventes de minerai de fer « haut de gamme » en volume.

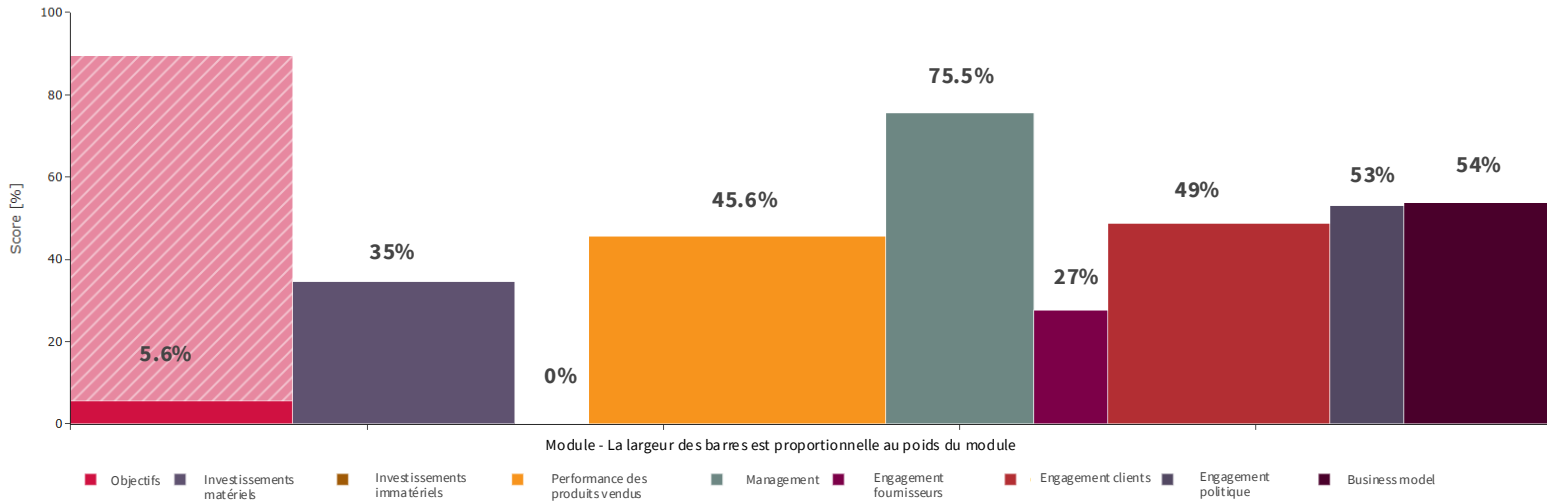


SCORE DE PERFORMANCE
39%

SCORE NARRATIF
A B **C** D E

SCORE DE TENDANCE
-

Méthodologie ACT Generic



Éléments d'évaluation du plan de transition

Score de performance

8. Engagement public : Anglo American soutient ouvertement l'Accord de Paris et son objectif de 1,5 °C, en veillant à ce que son action de plaidoyer au niveau du groupe s'appuie sur un ensemble de positions politiques concernant des enjeux cruciaux tels que la tarification du carbone, la préservation de la nature et la transition juste. L'entreprise a mis en place un processus de gouvernance interne rigoureux visant à examiner les positions climatiques des associations professionnelles auxquelles elle adhère, et publie tous les deux ans un rapport d'audit indépendant sur la conformité de ces positions.

9. Modèle d'affaires : Environ 43% du chiffre d'affaires 2025 d'Anglo American provient de produits que le Groupe classe comme « future-enabling » (cuivre et engrais), considérés par l'entreprise comme essentiels à la transition vers une économie bas-carbone. Si le minerai de fer « haut de gamme » est stratégiquement positionné comme une matière première essentielle à la décarbonation du secteur sidérurgique grâce à des technologies telles que le fer de réduction directe (DRI), son caractère « vert » absolu est remis en question par sa dépendance à l'industrie en aval et par le fait que les activités de Kumba sont actuellement exclues de l'ambition de « neutralité carbone » du Groupe à l'horizon 2040.

Cohérence climatique (score narrative) : L'entreprise applique une approche simplifiée de son portefeuille pour ses objectifs d'émissions, reflétant une réorientation vers des produits favorisant la transition, mais soulevant des questions quant à son niveau d'ambition et à la portée de ses mesures en raison de l'exclusion de certains actifs. Parallèlement, elle a révisé son objectif de scope 3, passant d'une réduction absolue à un indicateur basé sur l'intensité lié au minerai de fer haut de gamme, ce qui pourrait signaler un affaiblissement de son ambition par rapport à son objectif de 2024, qui prévoyait une réduction de 50% d'ici 2040, car elle privilégie l'efficacité relative plutôt que les réductions absolues des émissions.

Score de tendance : La tendance observée dans les objectifs et les indicateurs d'investissement significatifs d'Anglo American semble négative par rapport à l'année précédente, reflétant un alignement moins solide et une réorientation vers des objectifs de scope 3 moins ambitieux, basés sur l'intensité. Bien que des améliorations aient été constatées dans les pratiques de gestion, notamment en matière de planification de la transition et d'analyse de scénarios, l'entreprise devrait renforcer l'alignement de ses objectifs et de ses investissements sur des réductions absolues des émissions afin d'obtenir une tendance globale positive.

Domaines d'amélioration identifiés :

- L'entreprise doit renforcer ses engagements en matière de réduction des émissions, car **son portefeuille simplifié couvre moins de 30% de ses émissions totales** de scopes 1 et 2 en 2025, ce qui limite son impact global.
- L'entreprise devrait **renforcer son objectif de scope 3** en fixant des objectifs de réduction plus ambitieux et absolus afin de mieux prendre en compte les émissions de la chaîne de valeur.
- L'entreprise pourrait améliorer son plan de transition en intégrant des **éléments de planification financière** à ses leviers d'action en matière de décarbonisation.
- L'entreprise pourrait **formaliser davantage sa stratégie d'engagement des fournisseurs** après 2025 en introduisant des seuils clairs de performance environnementale dans sa norme d'approvisionnement responsable.

GRILLE D'ÉVALUATION SAY ON CLIMATE 2026

Basée sur le suivi des recommandations du FIR

Ambition net zero 2050	Si l'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 déclarée et explications claires sur la manière d'atteindre cette neutralité Le niveau des émissions négatives est limité	L'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 est déclarée et les explications sur la manière d'atteindre cette neutralité sont claires. Le niveau des émissions négatives est élevé ou peu clair.	Ambition déclarée mais très peu claire sur la manière dont l'entreprise compte atteindre la neutralité carbone (pas d'objectifs long terme, les objectifs fixés sont peu crédibles, fort recours à la compensation,...) ou pas d'ambition de neutralité carbone en 2050 déclarée
Scénarios de référence utilisés	L'entreprise positionne sa stratégie climat par rapport à un scénario de réchauffement 1,5°C sur l'ensemble des scopes et à moyen et long termes	L'entreprise utilise un scénario de référence limitant le réchauffement entre 2°C et 1,5°C ou 1,5°C sur une partie de son scope uniquement ou seulement à moyen ou long termes	Pas de scénario de référence explicitement mentionné ou le(s) scénario(s) n'est/ne sont pas utilisé(s) pour définir la stratégie
Émissions de GES actuelles	Divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ; découpage par scope; réduction des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Publication insuffisamment détaillée sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ou absence de justification de l'augmentation des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Absence de données publiques ou si la tendance des émissions à la hausse en intensité et en absolu est peu ou pas justifiée
Cible de réduction des émissions de GES à court terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire d'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement.	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à court terme ou objectifs peu ambitieux à court terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et respectent l'alignement avec un scénario 1,5°C. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à moyen terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à long terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire de l'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à long terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Mesures du plan d'actions	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise avec un niveau de détail suffisant, notamment des éléments chiffrés à court et moyen termes, permettant d'apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs fixés	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise mais dont le niveau de détail est insuffisant pour apprécier le niveau d'alignement avec les objectifs fixés (insuffisance de mesures chiffrées notamment)	Mesures peu ou pas détaillées
Alignement des investissements (OPEX / CAPEX)	Détaille la part des investissements (OPEX et CAPEX) qui contribuent au respect des objectifs fixés à court et moyen termes et explique comment ces investissements permettent d'atteindre les objectifs fixés	Les éléments d'informations communiqués renseignant sur la contribution des investissements au respect des objectifs fixés ne permettent pas de comprendre comment l'entreprise atteint les objectifs fixés	Pas d'investissements contribuant à l'atteinte des objectifs fixés explicités
Rémunération	L'ensemble des parts variables des rémunérations des mandataires sociaux intègrent au moins un critère qui évalue l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le % de la part de la rémunération déterminée par ce critère est publié ; il représente une part significative (10 % ou plus)	Au moins une partie de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux est concernée par un critère non dilué de baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant la trajectoire de réduction définie par l'entreprise	Le critère intégré dans la rémunération des mandataires sociaux lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre est dilué, ou ne suit pas la trajectoire de réduction définie par l'entreprise. Ou absence critère lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans la rémunération des dirigeants
Consultation annuelle sur la mise en œuvre	L'entreprise s'engage à consulter annuellement les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de sa stratégie climat
Consultation tous les trois ans sur la stratégie	L'entreprise s'engage à consulter à minima tous les trois ans les actionnaires sur sa stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat

MÉTHODOLOGIE ACT

→ DES PAROLES À L'ACT

ACT, C'EST QUOI ?

Une initiative sur la base du volontariat inscrite à l'Agenda de l'Action de la CCNUCC.

POURQUOI ACT ?

Pour accélérer l'action climat des entreprises et aligner leurs stratégies sur des trajectoires bas-carbone.

QU'APPORTE ACT ?

Grâce à des méthodologies sectorielles, ACT pose un cadre de redevabilité permettant de mesurer la contribution des stratégies et actions d'entreprise aux objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris.

5 QUESTIONS CLÉS

1

Quels sont les objectifs de l'entreprise ?

2

Comment l'entreprise compte les atteindre ?

3

Quelles sont les actions actuelles de l'entreprise ?

4

Quel est l'historique récent des actions de l'entreprise ?

5

Quelle est la cohérence globale de ces actions et objectifs ?

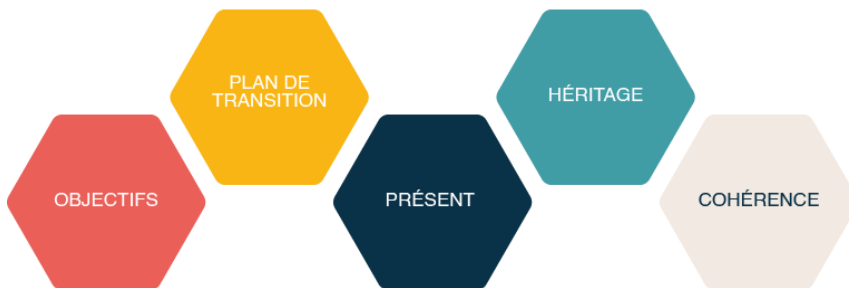
INNOVANTE : ACT est une démarche intégrée et tournée vers le long terme

QUANTITATIVE : elle mesure la performance passée, actuelle et future

CIBLÉE : sur les principales sources d'émissions de la chaîne de valeur

SECTORIELLE : elle traite des questions propres à la transition de chaque secteur

TRANSPARENTE : grâce à une évaluation par un tiers



ACT ÉVALUATION

Dans quel but

Mesurer de façon crédible la contribution à l'objectif net zéro par rapport à des trajectoires bas-carbone sectorielles.

Pour qui

Les entreprises dotées d'objectifs fondés sur la science et/ou d'un plan de transition prêts à être évalués.



MÉTHODOLOGIE ACT

Secteur Générique

L'ensemble des éléments constitutifs de la méthodologie ACT pour le secteur Générique est à retrouver sur [son site](#). L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :

- **Performance** : chiffre compris entre 0 et 100
- **Evaluation (cohérence)** : lettre comprise entre A et E
- **Tendance** : + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

Module	Indicateur
1. Cibles	1.1 Alignement des objectifs de réduction des émissions Scope 1 et 2
	1.2 Alignement des objectifs de réduction des émissions scope 3 amont
	1.3 Alignement des objectifs de réduction des émissions scope 3 aval
	1.4 Horizon temporel des cibles
	1.5 Objectif historique et performance de l'entreprise
2. Investissement matériel	2.1 Trajectoire des émissions passées
	2.2 Trajectoire des émissions futures
	2.3 Part des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiés à la transition
3. Investissement immatériel	3.1 Investissement R&D dédiés aux technologies en faveur de l'atténuation du changement climatique
	3.2 Activité de brevetage sur les activités de transition
4. Performance des produits vendus	4.1 Interventions sur les produits et services
	4.2 L'évolution passées des performances des produits/ et services
5. Management	5.1 Supervision des enjeux liés au changement climatique
	5.2 Capacité de surveillance du changement climatique
	5.3 Etat du plan de transition
	5.4 Incitations à la gestion du changement climatique
	5.5 Test de scénario sur le changement climatique
6. Fournisseurs	6.1 Stratégie visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	6.2 Activités visant à inciter les fournisseurs à réduire leurs émissions de GES
7. Clients	7.1 Stratégie visant à influencer le comportement des clients afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
	7.2 Activités visant à inciter les clients à réduire leurs émissions de GES
8. Politique d'engagement	8.1 Politique de l'entreprise en matière d'engagement avec les associations professionnelles
	8.2 Les associations professionnelles soutenues n'ont pas d'activités ou de positionnement négatives sur le plan climatique
	8.3 Positionnement sur les politiques climatiques importantes
	8.4 Collaboration avec les autorités publiques locales
9. Modèle d'affaires	9.1 Chiffres d'affaires provenant de produits à faible teneur en carbone
	9.2 Changements dans le modèle d'affaires

Score d'évaluation

1. Modèle d'affaires et stratégie
2. Cohérence et crédibilité
3. Qualité des données
4. Réputation
5. Risques

Score de tendance

1. Probabilité d'évolution des émissions
2. Évolution du modèle d'affaire et de la stratégie

Disclaimer :

Les informations et évaluations présentées ici ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement ou de vote. Chaque organisation détermine individuellement la manière la plus appropriée d'utiliser ces informations.

En outre, les informations et évaluations contenues dans ce document reflètent un jugement au moment où ces évaluations ont été réalisées et ne garantissent pas une prise en compte de l'information la plus récente de l'entreprise, cette information ayant pu être publiée entre l'évaluation et la publication ou consultation du présent document.